



Consultations pré-budgétaire 2022

L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC PRESENTE SES RECOMMANDATIONS AU MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC

Montréal, le 10 février 2022. L'Association des brasseurs du Québec (ABQ) présente au ministre des Finances, M. Éric Girard, ses recommandations dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2022. Dans son mémoire, l'ABQ rappelle l'importance qu'occupe l'industrie brassicole dans l'économie québécoise. « Les brasseurs du Québec sont des acteurs de premier plan pour la prospérité économique à laquelle aspirent les Québécois de toutes les régions » déclare Philippe Roy, directeur général de l'ABQ. « En plus de soutenir un écosystème qui rassemble plus de 2 000 fournisseurs et qui génère 1 milliard de dollars en retombées économiques, notre industrie fait preuve d'un engagement exemplaire en matière de développement durable et de consommation responsable et s'implique activement dans la vie socioculturelle, communautaire et sportive du Québec ».

Le mémoire soumis au ministre s'articule autour de trois recommandations principales :

- Une demande que la politique de fixation des prix minimums de référence social s'applique à tous les produits alcoolisés vendus pour consommation à domicile, pas juste la bière.
- Une demande qu'il n'y ait pas de nouvelle hausse de la taxe spécifique visant la bière.
- Une invitation au gouvernement de poursuivre ses efforts de modernisation du cadre réglementaire visant les boissons alcoolisées.

À propos de l'ABQ : référence dans l'industrie brassicole, l'Association des brasseurs du Québec, filiale de Bière Canada, représente activement ses membres québécois et canadien auprès de partenaires, d'organismes gouvernementaux et des médias. Les brasseurs membres de l'ABQ réalisent 90 % des ventes de bière au Québec et génèrent 1 milliards de dollars en retombées économique et plus de 36 000 emplois directs et indirects.

Médias :

Philippe Roy, (514) 531-4104

proy@brasseurs.qc.ca